

AVIS DE COURSE

Nom de la compétition : inter-ligues Mini-J
Dates complètes : samedi 26 au dimanche 27 octobre
Lieu : Lac de la Monnerie, 72200 La Flèche
Autorité Organisatrice (AO) : Club de Voile de La Flèche
Grade : 4

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.3 les règlements fédéraux, y compris les règles de la classe Mini-J

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Sans objet

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe Mini-J.
- 3.2 Pour faciliter leur accueil et l'organisation, il est demandé aux concurrents de se préinscrire en retournant au Club avant le mardi 08 octobre le bulletin d'inscription joint accompagné du règlement des frais d'inscription et d'hébergement. Ils confirmeront leur inscription à leur arrivée. A partir du 08 octobre et jusqu'au jour de la compétition, les préinscriptions de concurrents continueront à être acceptées mais leur participation au repas du samedi soir ne pourra pas être garantie.
- 3.3 Chaque concurrent possédant une licence FFVoile devra présenter au moment de son inscription :
 - sa licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - ou sa licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
 - une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	
Mini-J	35 € (repas du samedi soir compris pour le concurrent)

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription : samedi 26 octobre de 10 h à 12 h

5.2 Jauge et contrôles : samedi 26 et dimanche 27 octobre à la discrétion du comité technique.

5.3 Jours de course :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement
Samedi 26 octobre	14 h
Dimanche 27 octobre	10 h 30

Une pause sur l'eau de 15 minutes sera observée vers 13 h

5.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15 h

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées selon la prescription fédérale.

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type aller-retour, triangle, ou autre parcours construit adapté au plan d'eau.

7.2 L'emplacement de la zone de course est l'ensemble du plan d'eau de la Monnerie.

8. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

9.1 Deux courses devront être validées pour valider la compétition.

9.2 (a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 4 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : coupe au 1^{er} concurrent et à la 1^{ère} concurrente au classement open, coupe au 1^{er} concurrent et à la 1^{ère} concurrente handi-voile

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

- Philippe Gandar, 06.89.69.01.58
- Le Club de Voile : cvf@laflechevoile.fr ou 02.43.94.25.50

Arbitres :

- **Président du comité de course : Alex Cordier, C.N.B.P.P.**
- **Président du jury : Thierry Vaillon, S.R. Ile de Noirmoutier**
- **Secrétaire aux résultats : Marie-Thérèse Gauthier, C.V. La Flèche**

Documents complémentaires :

- **Bulletin d'inscription régata**
- **Bulletin d'inscription stage 24 et 25 octobre**